

RESTRICTED 17664

17664

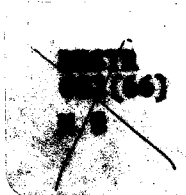
PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE AU BUREAU INTERAFRICAIN DES SOLS (BIS)

( Rapport de Mission à Bangui, Empire Centrafricain )  
25 avril - 3 mai 1977

JM HUBERT  
(Consultant to IDRC)



RECOPIE  
~~RECOPIE~~  
002 (66)  
H 8



## SOMMAIRE

I - INTRODUCTION (Bref résumé des activités du BIS : 1950 - 1977)	
a) <u>Création</u>	
b) <u>Activités du BIS à PARIS</u> .....	p. 1
c) <u>Activités du BIS à Bangui de 1967 à 1977</u> .....	p. 2
1 - De 1967 à 1969	
2 - De 1969 à 1977	
II - LES PROBLEMES ACTUELS DU BIS A BANGUI .....	p. 3
a) <u>L'isolement du Pays-Hôte</u>	
b) <u>Le recrutement et la formation du personnel qualifié.</u>	
c) <u>Conclusion</u>	
III - PROPOSITION D'ASSISTANCE DU BIS .....	p. 5
a) <u>Le recrutement d'un personnel complémentaire</u>	
b) <u>Formation du personnel</u>	
c) <u>Equipement, matériel</u> .....	p. 6
- APPAREILLAGE MICROFICHES	
- AUTRE APPAREILLAGE	
IV - PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSE .....	p. 8
a) <u>Activités extérieures</u>	
b) <u>Activités documentaires proprement dites</u> .....	p. 9
1) <u>BULLETIN ANALYTIQUE DU BIS</u> .....	p. 10
2) <u>REVUE SOLS AFRICAINS</u> .....	p. 11
3) <u>SERVICE QUESTION-REPONSE</u>	
4) <u>SERVICE MICROFICHES</u> .....	p. 12
<u>Travail rétrospectif</u>	
<u>Travail courant</u> .....	p. 13
c) <u>Perspectives d'avenir et conclusion</u>	

Calendrier des opérations  
Budget

ANNEXE I : Pays et Villes desservies à partir de Bangui

ANNEXE II : Recommandations relatives au fonctionnement d'un service microfiches au BIS à Bangui.

## I - INTRODUCTION

(Bref résumé des activités du B.I.S. 1950-1977)

### a) Création

La création du B.I.S. fut décidée lors de la 1ère Conférence Inter-africaine des Sols, tenue à Goma (Zaire) en 1949. Ce Bureau, installé à Paris fut un des principaux organes de la Commission de Coopération Technique en Afrique au Sud du Sahara (C.C.T.A.) qui groupait la quasi totalité des Pays africains au Sud du Sahara (pays de langue espagnole exépté). Le B.I.S. jouait essentiellement le rôle de centre de documentation et d'information au sein d'un réseau de bureaux scientifiques et services techniques installés en Afrique dont l'ensemble constituait la CCTA. Le siège de la CCTA était à Londres.

Dès l'accession des Pays africains à l'indépendance, la CCTA fut dissoute et prise en charge par la 5ème Commission de l'Organisation de l'Unité Africaine(OUA) et le transfert du BIS fut effectué à Bangui en 1967 après une décision du Conseil des Ministres de l'OUA.

### b) Activité du BIS à Paris.

A partir de 1950, le BIS a réuni systématiquement une documentation aussi exhaustive que possible sur la pédologie, l'aménagement et la conservation des sols en Afrique et dans les pays de climat analogue techniquement plus avancés (Etats-Unis, Australie, Asie ...)

Le BIS disposait de grandes facilités d'accès à la documentation publiée en Afrique, grâce aux services réguliers fournis par les administrations et stations de recherches agronomiques.

Le BIS recevait 300 périodiques spécialisés environ, dépouillés et analysés, ainsi que de nombreux documents non conventionnels (Rapports d'activité des Services d'Agriculture et stations de Recherche essentiellement).

Ses activités consistaient surtout à produire et à fournir une documentation sélectionnée et diversifiée à un réseau de plusieurs centaines de correspondants scientifiques :

- Service de signalisation bibliographique et profils documentaires (périodicité bihebdomadaire)
- Service question-réponse
- Bulletin Analytique Mensuel (Sélection de documents analysés)
- Revue "Sols Africains" (Trimestrielle) : articles originaux et synthèses documentaires.

c) Les activités du BIS à Bangui de 1967 à 1977

Deux phases peuvent-être distinguées au cours de cette période de dix années :

1 - De 1967 à 1969 :

Le transfert du BIS à Bangui s'est effectué de juin à Décembre 1967. A cette époque, l'isolement de ce Bureau, dû aux difficultés de liaison à partir de l'Empire Centrafricain et à l'impossibilité de recruter sur place un personnel spécialisé a contraint Mr. Y. Négash, premier directeur du BIS à Bangui à démissionner fin décembre 1967.

Le Bureau est resté sous la garde du Gouvernement de l'Empire Centrafricain jusqu'au recrutement d'un directeur de nationalité sénégalaise, Mr. Pereira Baréto, pédologue (fin 1968).

Ce nouveau directeur avait pu redonner au BIS certaines activités en rééditant les deux principales publications du BIS : Sols Africains et le Bulletin Analytique Mensuel.

Mais le Bureau dont les activités étaient essentiellement documentaires n'avait pu recruter de documentaliste et la publication des revues était irrégulière.

Mr. Pereira Baréto partit en 1969 et fut remplacé par le Docteur Rasheed, pédologue de nationalité égyptienne.

2 - De 1969 à 1977

De 1967 à novembre 1971, le BIS n'a comporté aucun personnel qualifié, exception faite du directeur.

Les deux publications du BIS avaient cessé de paraître et les activités du BIS consistaient uniquement à conserver en bon état son précieux fonds documentaire. Les 165 revues reçues s'accumulaient dans un local sans être dépouillées, ni même enregistrées.

En novembre 1971, l'OUA a transféré de son siège à Addis Abeba, un traducteur de nationalité malgache qui fut chargé de la gestion de la documentation du BIS. Après une formation très rapide et incomplète, le responsable de la documentation du BIS entreprit l'enregistrement de la documentation reçue au BIS, son indexation et le dépouillement des périodiques.

De 1971 à 1977, le personnel du BIS s'est peu à peu étoffé par le recrutement d'un directeur adjoint agronome de nationalité dahoméenne et de deux secrétaires de direction dont une bilingue.

Cependant, ce nouvel apport en personnel n'avait pas permis la reprise des deux publications du BIS : Sols Africains et Le Bulletin analytique mensuel.

## II - LES PROBLEMES ACTUELS DU BIS A BANGUI

Au cours de ce bref historique, il semble évident que deux problèmes majeurs ont conditionné et limité le fonctionnement du BIS depuis son transfert à Bangui en 1967 :

- l'isolement du pays hôte
- le recrutement et la formation du personnel qualifié

### a) L'isolement du pays hôte :

Il faut préciser que cet isolement n'est pas essentiellement géographique. Il est dû surtout au manque de liaisons régulières entre le BIS et les 47 autres pays constituant le cadre des activités du Bureau.

Lorsque le BIS était installé à Paris, cette liaison pouvait être assurée plus facilement grâce à un personnel cadre beaucoup plus étoffé.

On peut constater une amélioration sensible des liaisons aériennes comparativement à 1967, date de l'installation du BIS à Bangui. Cette amélioration se manifeste, tant par une fréquence plus grande des grands courriers, que par l'augmentation numérique des compagnies aériennes qui desservent Bangui. (CF. en annexe : tableau des compagnies et pays desservi

Les délais d'acheminement pour les trajets les plus longs s'échelonnent entre deux jours (Bangui-Addis Abeba) et une semaine maximum (Bangui-Madagascar).

Ce réseau est suffisamment dense pour permettre un acheminement très satisfaisant du courrier et des documents en tous points de l'Afrique. C'est le seul moyen envisageable.

### b) Le recrutement et la formation du personnel qualifié

Le BIS est resté de 1967 à 1968 sans personnel. De 1968 à novembre 1971 avec un seul directeur. Actuellement le personnel cadre du BIS est constitué d'un directeur, d'un directeur adjoint et d'un responsable de la documentation. Ce personnel est cependant loin d'atteindre le potentiel de celui du BIS à Paris, composé de : 1 directeur, 1 directeur adjoint, 1 rédacteur scientifique agronome, 3 documentalistes et 2 traducteurs.

### c) Conclusion

Les conditions d'existence du BIS à Bangui ayant évolué favorablement depuis son installation, particulièrement en ce qui concerne le personnel, on peut prévoir une reprise des activités si les dispositions suivantes étaient prises :

- Recrutement d'un personnel complémentaire,
- Formation par des stages pratiques du personnel d'exécution actuel

- Fourniture d'un équipement pour l'exploitation des microformes, complété par l'appareillage indispensable à un centre de documentation moderne, appareillage qui fait entièrement défaut actuellement au BIS.

- Allocation de crédits permettant la reprises des publications du BIS. et achats de documents.

- Prévision d'un fonds pour la réalisation d'un programme de missions auprès des pays membres de l'OUA.

### III - PROPOSITION D'ASSISTANCE DU BIS

#### a) Recrutement d'un personnel complémentaire.

• **REDACTEUR SCIENTIFIQUE.** La nécessité d'établir des liaisons avec les autres pays membres de l'OUA, constituant le champ d'activité du BIS, entraîne le directeur et son adjoint à de nombreux déplacements en Afrique.

Un ingénieur agronome, fixé à Bangui apparaît indispensable pour assurer la publication des deux périodiques édités par le BIS:

- Sélection et rédaction des analyses du Bulletin Bibliographique.
- Préparation de l'édition de la revue Sols Africains.

• **DOCUMENTALISTE ASSISTANT.** Le responsable actuel de la documentation a dû se former lui-même et son travail consiste essentiellement à gérer et à dépouiller les documents reçus, principalement les périodiques.

La fonction essentielle du BIS ayant toujours été le traitement et l'exploitation de la documentation, le recrutement d'un documentaliste supplémentaire apparaît nécessaire. Ceci permettrait également une formation par roulement, tout en assurant le travail courant sur place.

• **TECHNICIEN-COMMIS.** L'équipement en matériel de microcopie, prévu plus loin dans le cadre de ce projet et l'achat d'autres appareils perfectionnés, nécessitent la présence d'un technicien convenablement formé. Il faudrait que le choix se porte sur une personne disposant d'une certaine expérience car il s'agit de bien assimiler une formation technique et de pouvoir effectuer des réparations en l'absence de services d'entretien de ces appareils à Bangui.

#### b) Formation du personnel.

La formation ne se pose que pour le personnel chargé de la documentation et le commis-technicien. La formation du rédacteur adjoint se ferait sur place.

Il faudrait prévoir deux ou trois bourses consacrées à des stages dans des centres étrangers pour l'aide documentaliste et les deux documentalistes. Des dispositions pratiques pourraient être facilement prises avec le Sénégal (Centre OMVS de Saint-Louis), le Maroc (CND de Rabat et Ecole des Sciences de l'Information), FAO (Centre de Documentation), France, Belgique, Canada ....

Le programme de stages est conçu pour affecter le moins possible le travail du BIS.

Le stage de formation du commis technicien pourrait se faire à Paris pour une durée de un mois si le matériel de microcopie est acheté en France. Ce stage pourrait être complété par un travail pratique au CND de Rabat qui dispose de trois modèles différents de caméras.

### c) Equipement, matériel

#### - APPAREILLAGE MICROFICHES :

En dehors des avantages bien connus de l'utilisation des microformes concernant le stockage et l'exploitation des documents, d'autres facteurs particuliers au BIS militent en faveur du choix de cette solution :

- Existence d'un fonds documentaire exceptionnellement riche sur les sols et l'exploitation des sols en Afrique, collecté depuis 1950 d'une manière systématique.

- Présence d'une sélection de documents indexés et analysés dans le Bulletin Bibliographique Mensuel, couvrant une période de 18 années (plus de 4000 documents). Sur le plan pratique, cette documentation ne peut être fournie aux utilisateurs éventuels que sous la forme de microfiches.

- La plupart des numéros de la revue Sols Africains sont épuisés. Les demandes de ces numéros pourraient être satisfaites par des microfiches.

- Le coût extrêmement élevé de la poste aérienne, contraint le BIS à éviter autant que possible l'expédition de documents originaux ou photocopiés. Le coût de l'envoi par avion d'un numéro de Sols Africains est de 1070 F.CFA en Afrique (Régime commun) et 1480 F.CFA (Autres pays). Dans ces conditions, la diffusion des travaux du BIS, particulièrement du service question-réponse devrait se faire au moyen des microfiches.

- L'utilisation des microfiches s'est répandue en Afrique depuis 1968, permettant des échanges de plus en plus étendus (CND Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal, Niger, WARDA, Zaïre). La collecte des microfiches de documents sur les sols de l'Afrique, traités par ces divers centres, pourrait se faire au cours des missions prévues pour le personnel de direction du BIS.

Le matériel proposé consiste en un appareillage léger et relativement peu coûteux qui peut être installé sans difficulté dans les locaux actuels du BIS.

#### - AUTRE APPAREILLAGE

- Machine à écrire type IBM à boule, consacrée à la dactylographie des stencils du bulletin analytique et permettant une amélioration de sa présentation.

- Un duplicateur à stencils électrique (duplicateur à encre). Le duplicateur actuel, acheté à Paris est hors d'usage. Etant donné la nécessité de former un opérateur sur place et d'assurer un service après vente à Bangui, le choix des appareils se limite aux marques allemandes Geha et Gestetner.



- Une assembleuse de feuilles duplicateur pour le Bulletin Analytique (machine s<sup>mi</sup>-mécanique type Thomas Collator)
- Une taqueuse électrique
- Un adressographe (expédition du bulletin et de Sols Africains)  
Capacité : 3.500 adresses.
- Un photocopieur pour la reproduction de documents reliés <sup>ou</sup> et séparés.  
La firme 3M (Minnesota) étant représentée à Bangui, on recommandera l'achat d'un modèle fabriqué par cette société.

#### IV - PROGRAMME DE TRAVAIL PROPOSE

On pourrait distinguer deux catégories complémentaires d'activité :

- des activités orientées vers l'extérieur, nécessaires au rayonnement du BIS et conduites dans le but de créer un réseau de correspondants scientifiques au sein des Etats membres de l'OUA qui constituent le cadre des activités de ce Bureau.
- Des activités documentaires proprement dites : publication des revues et service question-réponse.

##### a) activités extérieures

Le contexte africain ne permet d'établir des contacts efficaces et des relations de travail que par des relations humaines directes et fréquentes. Cette observation est remarquable quel que soit le cadre humain, mais elle est particulièrement vraie en Afrique.

D'où la nécessité de prévoir de nombreuses missions, effectuées par le personnel responsable du BIS, auprès des interlocuteurs valables dans les 48 pays membres de l'OUA qui constituent le terrain d'action du BIS.

Le réseau actuel de correspondants scientifiques du BIS s'est constitué grâce à ces missions. C'est ce réseau qui alimente le service question-réponse depuis l'arrêt des publications.

Le rôle de ces missions pourrait-être défini et développé comme suit :

- Etablir des relations d'échange avec les responsables des services d'agriculture dans les pays concernés. Inscription sur des listes de diffusion de publications relatives aux sols et à l'aménagement des sols. Un correspondant scientifique du Bureau pourrait-être officiellement désigné en accord avec l'OUA dans chacun des pays visités.

- Collecte, par l'intermédiaire de ces services, de la documentation non conventionnelle produite : littérature scientifique et technique publiée par les gouvernements dans le cadre de projets de développement nationaux (coopération multilatérale - coopération bilatérale - sociétés privées étrangères). Il s'agirait d'orienter naturellement les travaux du BIS vers le traitement et l'exploitation de cette documentation devenue dominante en Afrique.

Cette documentation pourrait être collectée en premier lieu dans les Etats disposant d'un centre National de documentation (CND). Les index publiés par ces centres automatisés permettraient une identification rapide des documents intéressant le BIS et la fourniture immédiate des microfiches de ces documents.

- Un autre objectif de ces missions serait d'établir des relations avec les chercheurs susceptibles de fournir des travaux scientifiques originaux pour publication dans la revue Sols Africains. Certains documents particulièrement intéressants de projets d'aménagement pourraient être également retenus pour publication après accord avec les gouvernements concernés.

- Les correspondants scientifiques du BIS et autres personnalités constitueraient l'amorce d'un réseau en relation avec l'OUA et la CSTR de Lagos pour l'organisation de séminaires scientifiques à des moments opportuns. Ces séminaires auraient pour rôle de déterminer les priorités concernant l'aménagement des sols en Afrique. Des projets de synthèses documentaires pourraient être envisagés lors de ces réunions.

- Il semble que ces missions doivent être effectuées à un niveau responsable, sous caution de l'OUA, CSTR de Lagos. Les programmes seraient soigneusement préparés. Il faudrait prévoir 100 jours de mission par an à partager entre le Directeur du BIS et son adjoint.

La somme prévue sous le poste "missions" de ce projet est de 9000 \$ en 1978 et de 11000 \$ en 1979, ce qui permet de visiter 10 pays par an en consacrant 10 jours par pays.

On rappellera qu'avant son transfert à Bangui, le directeur du BIS consacrait en moyenne 5 mois par an à des visites en Afrique. Pendant cette période, le BIS et la CCTA ont organisé 4 conférences interafricaines des sols à Gôma, Léopoldville, Dalaba et Khartoum (1 conférence tous les quatre ans). Le BIS travaillait en collaboration avec le conseil scientifique africain (CSA), formé de spécialistes éminents.

#### b) Activités documentaires proprement dites.

Dans la situation actuelle du BIS à Bangui, les coûts d'expédition des documents par avion représentent une part importante du budget.

L'envoi d'un numéro de la revue Sols Africains (450 g.) coûte de 1070 à 1480 F.CFA par avion selon le pays destinataire.

Ce coût élevé conduit le BIS à utiliser dans la mesure du possible la valise diplomatique des pays représentés par une ambassade à Bangui.

Les envois de document par valise diplomatique se font avec les pays suivants : Tchad, R.A.U., Cameroun, Rep. du Congo, Zaïre, Gabon, Soudan, Lybie, Nigéria, Libéria, Côte d'Ivoire, Sénégal.

Déduction faite de ce mode inhabituel d'acheminement gratuit, 510 exemplaires environ sont expédiés par la poste aérienne, soit un coût de 650.000 F.CFA.

Le prix de l'abonnement pour Sols Africains est de 2500 F.CFA par an (10 \$) pour trois numéros, soit un déficit de 1325 F.CFA par abonnement et un coût de 3825 F.CFA d'expédition pour un seul service de la revue, lorsque celui-ci est gratuit, ce qui est le cas le plus fréquent.

La situation est analogue pour l'envoi du Bulletin Analytique du BIS et tous les envois de documents. Les sommes dépensées par les expéditions limitent donc sensiblement les activités du BIS dans le cadre de son budget actuel.

Des démarches devraient être envisagées au niveau de la CSTR et de l'OUA pour obtenir des tarifs préférentiels, voire une franchise postale, lorsqu'il s'agit de services gratuits fournis aux Etats membres de l'OUA dont le BIS est un des organes.

De toute manière, on ne peut que conseiller l'utilisation systématique de la microfiche pour les envois de documents autres que les deux publications du BIS et les travaux réalisés par le service question-réponse.

### 1) BULLETIN ANALYTIQUE DU BIS.

Le projet d'assistance financière de ce projet s'applique à des travaux bien déterminés. Il s'agit essentiellement de la remise en route des deux publications du BIS interrompues en 1969 pour le Bulletin Analytique et en 1973 pour la revue Sols Africains.

Les raisons invoquées de leur interruption sont le manque de personnel d'analyse et l'insuffisance des crédits consacrés aux publications dans le budget du BIS.

Le Bulletin Analytique a continué de paraître à Bangui jusqu'en 1969 sous la direction de Mr. Pereira Barreto. Il ne comportait plus que 15 analyses par numéro.

La rédaction du Bulletin analytique exige une personne à temps complet du niveau ingénieur agronome. Cette tâche aurait pu être théoriquement remplie par le personnel de direction si celle-ci n'était constamment sollicitée par l'OUA et la CSTR pour des missions à l'étranger (représentations officielles, participation à des colloques, congrès, conférences ...) Huit mois sur douze sont consacrés à ces activités extérieures, rendues nécessaires par le manque de techniciens africains au sein de l'Organisation. Le Directeur et le Directeur Adjoint ne représentent en fait qu'une demi personne disponible pour le travail du Bureau.

C'est pourquoi on envisage dans ce projet, le recrutement d'un ingénieur agronome, fixé à Bangui, responsable des publications.

Depuis l'interruption des publications du Bulletin analytique en 1969, on ne peut envisager de combler un retard de huit années par des numéros rétrospectifs qui porteraient en couverture des dates plus anciennes que la documentation analysée à l'intérieur.

La solution proposée serait d'augmenter le nombre d'analyses mensuelles (25 analyses) et de sortir un numéro par trimestre comportant 75 analyses.

Le bulletin paraîtrait comme par le passé en deux éditions distinctes (Français et Anglais).

Un effort de présentation pourrait être réalisé, en ce qui concerne la couverture par un tirage offset et pour le texte, une meilleure qualité obtenue, grâce à l'utilisation d'une machine électrique à boule.

## 2) REVUE SOLS AFRICAINS:

Ainsi que l'atteste la correspondance reçue au BIS, l'intérêt soulevé par cette revue est incontestable. Un stock d'articles originaux, permettant l'édition de deux numéros est actuellement en attente.

Les dispositions pratiques d'édition pourraient donc être prises dès le début de 1978 pour la publication du premier numéro 1978, couvrant la période Janvier - Avril.

La réparation de la revue Sols Africains, ainsi que les prises de contact prévues au cours des missions dans les pays membres de l'OUA, devraient permettre d'assurer un approvisionnement régulier en matériel scientifique pour les futurs numéros.

Si l'on conserve la périodicité de trois numéros par an, le travail de gestion de la revue n'est pas considérable et pourrait être assuré par le rédacteur scientifique. Il s'agit essentiellement de relire les épreuves d'imprimerie et de contrôler la traduction des articles.

On recommandera pour la traduction des articles, d'utiliser les correspondants scientifiques du BIS, pédologues ou agronomes, de préférence au traducteur engagé par le BIS, dont le rôle se limiterait à la révision des textes.

## 3) SERVICE QUESTION-REPOSE

Le service de documentation du BIS a repris des activités réduites en 1971 avec l'arrivée du responsable de la documentation, assisté d'un aide-documentaliste.

A partir de cette date, la documentation reçue au BIS a été traitée. Chaque document est enregistré sur un livre d'entrée et donne lieu à des fiches auteurs et matières indexées et complétées par un résumé indicatif. Les 166 périodiques reçus sont régulièrement dépouillés.

Le volume des fiches établies est de 2000 à 2500 par an, classées et intégrées dans les fichiers.

Les missions effectuées à la demande de l'OUA ont permis au personnel de direction du BIS de reprendre des contacts occasionnels avec les services administratifs de l'agriculture des pays visités.

C'est ce réseau qui alimente actuellement le service question-réponse qui reçoit environ 100 demandes par an.

Ces demandes se décomposent en :

- Fournitures de documents : 60%
- Etablissement de bibliographies sur des sujets précis : 40%

Les activités du service question-réponse pourraient se développer dès les premières expéditions du bulletin analytique. Ce bulletin a toujours présenté dans les parties liminaires, des formulaires pour la fourniture de documents et l'abonnement à des profils standard ou personnalisés.

Une augmentation progressive du réseau de correspondants actuels peut-être prévue, grâce à la diffusion du bulletin analytique et de Sols Africains, ainsi que par les contacts établis au cours des missions prévues pour la direction du Bureau dans les pays membres de l'OUA.

L'accroissement des activités de ce service ne sera sensible qu'après un certain temps et d'une manière progressive, ce qui devrait permettre de commencer la formation du personnel documentaliste dès le démarrage du projet et justifie l'engagement d'un documentaliste supplémentaire au cours de la seconde année du projet seulement.

On recommandera d'établir et de tenir à jour un fichier de correspondants et de spécialistes.

#### 4) SERVICE MICROFICHES

Ce service est appelé à prendre une place importante dans les activités futures du Bureau. Il aura essentiellement pour tâche d'effectuer un travail courant qui se développera parallèlement à celui du service question-réponse. Mais il serait souhaitable que le service microfiches commence ses activités par un travail rétrospectif.

##### Travail rétrospectif

- Mise en microfiches des articles publiés dans la revue Sols Africains depuis l'origine. La plupart des numéros sont épuisés.
- Mise en microfiches des articles analysés dans le Bulletin Analytique Mensuel depuis son origine. Ce qui représente plus de 4000 documents sélectionnés par d'éminents spécialistes de 1950 à 1969 (Sols et Aménagement des sols tropicaux).

Ces documents classés au BIS sont particulièrement difficiles à obtenir et constitueront une documentation de base essentielle.

## Travail courant

- Les documents commandés au service question-réponse du BIS devraient être fournis le plus souvent possible en microfiches.
- On procèdera également à la mise en microfiches de la documentation non conventionnelle collectée au cours des missions dans les États de l'Afrique, des documents analysés dans le bulletin et des articles publiés dans Sols Africains.
- Les microfiches constituent une monnaie d'échange très commode, compte-tenu de la grande facilité de reproduction et permettront de participer à la réalisation d'éventuelles bases de microfiches.

## c) Perspectives d'avenir et conclusion

L'installation récente d'un ordinateur à Bangui permet d'envisager dans un avenir proche l'informatisation de certains travaux documentaires :

Les caractéristiques du système sont les suivantes :

- Type d'ordinateur : GIJ - HB, Modèle : IRIS 45
- Mémoire : 80 K, 4<sup>e</sup> unités de disques (25 millions octets),  
2<sup>e</sup> dérouleurs de bandes (1600 BPI), 1 imprimante 1000 lignes/mm

Le calculateur fonctionne actuellement aux  $\frac{2}{3}$  de sa capacité.

Dès à présent, on peut envisager l'exploitation par le BIS de bandes magnétiques fournies par d'autres centres de documentation et la réalisation de fichiers documentaires sur bandes magnétiques.

Cette importante question pourrait être explorée par le consultant prévu dans le budget du projet, en orientant les travaux principalement sur la réalisation de fichiers magnétiques exploitables par la suite en mode conversationnel.

La "réactivation" des activités du BIS est basée sur une assistance financière qui vient compléter et renforcer une situation actuellement précaire.

Cette assistance s'appliquerait à un centre fondé en 1950 qui bénéficie d'une réputation incontestable en Afrique et comporte les éléments de fonctionnement essentiels.

Il s'agit de permettre l'exploitation et l'entretien d'un fonds documentaire exceptionnellement riche à un moment opportun où des centres de documentation nationaux et régionaux se créent dans divers États africains.

Dès lors, le Bureau Interafricain des Sols pourrait naturellement s'intégrer dans le réseau documentaire existant, en bénéficiant des échanges, pour devenir un centre opérationnel, spécialisé dans les sols et l'aménagement des sols, et concourir ainsi au développement de cet important secteur d'application en Afrique.

 M. HUBERT

31 mai 1977

ANNEKE 1

Pays et villes desservis à partir de Bangui

COMPAGNIES

VILLES ET PAYS Desservis

- |  |  |
|--|--|
| -- ACAV (Agence Centrafricaine de Voyages) | DOUALA (Cameroun)  |
| -- AEROFLOT                                | KARTHOUM (Soudan)<br>LE CAIRE (R.A.U.)<br>BRAZZAVILLE (REP. CONGO)<br>LUANDA (Angola)<br>NAIROBI (Kenya)<br>DAR-ES-SALAM |
| -- AIR AFRIQUE                             | DJAMENA (Tchad)<br>PARIS (France, Europe)  |
| -- AIR ZAIRE                               | KINSHASA (Zaire)<br>NAIROBI (Kenya)<br>TANANARIVE (Madagascar)   |
| -- CAMEROUN AIR LINE                       | DOUALA (Cameroun)<br>NAIROBI (Kenya)<br>ADDES-ABEBA (Ethiopie)<br>DAKAR (Sénégal)  |
| -- UTA                                     | BRAZZAVILLE (Rep. Congo)<br>DJAMENA (Tchad)<br>PARIS (Europe, France)  |



RECOMMANDATIONS RELATIVES AU FONCTIONNEMENT D'UN SERVICE  
MICROFICHES AU B.I.S. A BANGUI

L'installation au BIS d'un appareillage relativement complexe demande une attention et des soins particuliers.

L'entretien de ce matériel a toujours posé de sérieux problèmes dans les pays en développement où des centres de documentation modernes ont été installés (Maroc, Sénégal, Algérie ....).

Malgré les assurances faites au moment des commandes par les fabricants il n'existait pratiquement pas de service après-vente sur place capable d'effectuer les réparations en cas de panne. Pour éviter sine dié l'arrêt du fonctionnement d'un service, il a fallu déplacer à grand frais un technicien de Paris.

Mais le réseau de services après-vente pour cet appareillage très spécial s'est cependant amélioré ces dernières années en Afrique.

Quelques expériences confrontées sur ces problèmes semblent conduire aux solutions suivantes :

1) Le choix du fabricant devrait <sup>se</sup> porter sur celui disposant de la meilleure expérience dans les pays en voie de développement et qui produit la gamme complète des appareils. On évite ainsi, en cas de nécessité de s'adresser à plusieurs maisons-mères qui envisageraient difficilement un déplacement de technicien pour un appareil, tandis qu'il en serait autrement si l'ensemble de l'appareillage était fourni par la même firme.

Dans la situation présente à Bangui, aucune maison n'est capable d'assurer le service après-vente d'un lecteur-reproducteur de microfiches, même si la firme 3M (Minnesota) qui fabrique cet appareil est représenté à Bangui, car aucun appareil de ce type n'a été vendu à Bangui jusqu'à présent.

La firme Bell & Howell qui a équipé les centres de documentation FAO à Rome et les centres de documentation installés en Afrique fabrique la gamme complète des appareils et dispose de réels services après-vente en Afrique (Abidjan et Dakar). En cas d'accident grave, l'intervention d'un technicien est toujours possible. Par ailleurs, la formation du technicien pourrait être prise en charge par la maison mère pour la gamme complète des appareils.

C'est donc le matériel de cette firme qu'il conviendrait à mon avis de recommander dans le cas du BIS à Bangui.

2) Si le service après-vente peut intervenir en cas d'accident grave, l'utilisation et la maintenance courante de l'appareillage doivent être faites sur place.

Le choix d'un bon technicien est essentiel, car c'est de lui que dépendra la bonne marche du service microfiches.

Cette question avait été évaluée à Saint-Louis (Sénégal), dans des conditions voisines de Bangui où le technicien avait été choisi à un niveau élevé.

Pour parvenir à un résultat comparable à Bangui, les dispositions suivantes pourraient être prises :

- . S'adresser pour le recrutement à la firme Olivetti de Bangui qui dispose des meilleurs techniciens sur place. Les prises de contact avec ces techniciens devraient permettre de recruter directement ou indirectement la personne convenable.

- . Il est indispensable que le salaire de ce technicien soit évalué en fonction de ses compétences et lui apporte une garantie de stabilité. A Saint-Louis du Sénégal, le technicien avait un salaire voisin de celui d'un indéxeur. Dans le cas de Bangui, si la personne est recrutée à un niveau convenable, son salaire pourrait se situer entre celui d'un aide-documentaliste et d'un documentaliste.

- . L'envoi en stage de formation du technicien à la maison-mère est la meilleure solution, d'ailleurs adoptée par tous les centres de documentation modernes créés en Afrique.

Le technicien doit être formé, non seulement à l'utilisation des appareils mais être initié à leur fonctionnement, afin de pouvoir procéder à des réparations courantes, le service après vente éloigné n'intervenant qu'en cas de pannes graves. Le technicien doit être également initié à la présentation des microfiches normalisées.

Il faut donc aborder la situation à Bangui comme s'il n'existait aucun service après vente de ces appareils sur place, le travail courant devant être assuré dans tous les cas par le technicien du BIS, sauf en cas exceptionnel où il faudrait faire appel à Abidjan ou à Dakar.

Il convient d'insister très fortement sur ces aspects pratiques, le travail d'un service important du BIS pouvant être interrompu si de telles dispositions ne sont prises.

